

L'attrait pour un logement indépendant dépend-il du genre ?

Manon Bourlignieux et Oriane Duchier

Le recensement réalisé en 2012 montre que sur les 1396 étudiants en troisième année des Universités Paris 8 et Paris 10, 55.92% vivent chez leurs parents. Mais qu'en est-il des autres étudiants ?

Dans la grande majorité des cas, la décohabitation est une condition pour pouvoir suivre les études choisies. Elle résulte de la nécessité d'aller vivre près du lieu d'études lorsque celui-ci est trop éloigné du domicile des parents. Mais est-ce le seul facteur ? Le lieu de résidence est-il le même en ce qui concerne les filles et les garçons ? C'est ce que nous allons tenter de voir ici.

Une part majoritaire de filles en études supérieures...

En effet, sur les 1396 étudiants recensés en L3 dans les Universités de Paris 8 et Paris 10, seulement 444 étaient de sexe masculin, tandis que 931 étaient de sexe féminin (cf. Tableau 1). On peut donc parler ici d'une sur-représentation des filles en études supérieures. De plus, selon l'étude « Filles et garçons, sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur »¹ de 2012, le nombre de filles en primaire et jusqu'en enseignement supérieur, est plus important que le nombre de garçons, en ce qui concerne les filières générales.

Tableau 1 - Répartition par genre en étude supérieure

	Effectifs	Pourcentage
Féminin	931	66,69%
Masculin	444	31,81%
Non Réponse	21	1,50%
Total général	1396	100%

Champ : les 1396 étudiants de L3 enquêtés des Universités Paris 8 et Paris 10.

Note de lecture : Parmi les 1396 étudiants enquêtés des Universités Paris 8 et Paris 10, 66,69% sont des filles : soit 931.

Cette étude montre par ailleurs une meilleure réussite des filles aux examens par rapport aux garçons. Cette observation pourrait donc expliquer le fait que les garçons soient plus âgés que les filles dans une même filière. En effet, les filles ayant plus de facilité dans la réussite de leurs années scolaires, elles redoublent moins que les garçons et entrent, de ce fait, plus tôt en études supérieures. On observe, dans les filières « Sciences humaines », « Droit-Economie-Gestion » et « Arts-

¹ http://media.education.gouv.fr/file/2012/66/0/DEPP-filles-garcons-2012_209660.pdf

LA DÉFINITION DE LA DÉCOHABITATION

Nous entendons ici par décohabitation, l'installation dans un autre logement que celui des parents ou des tuteurs légaux. Ce logement permet au jeune de vivre de manière autonome, il peut être à sa charge financière mais aussi à celle de ses parents.

LA DÉFINITION DU GENRE

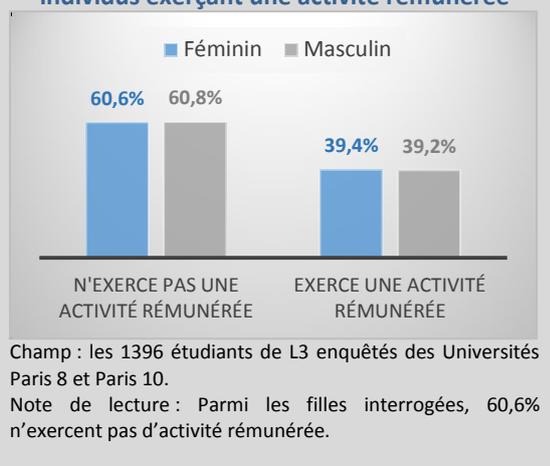
Le genre est un concept sociologique désignant les "rapports sociaux de sexe", et de façon concrète, l'analyse des statuts, rôle sociaux, relations entre les hommes et les femmes.

Lettres-Langues », une moyenne d'âge pour les garçons de respectivement : 24,1 ans, 23,3 ans et 25 ans ; et pour les filles de : 23,2 ans, 22 ans et 23,9ans. Les garçons ont donc, en moyenne, un an de plus que les filles, dans une même filière, exceptée en « Informatique-Mathématiques » où la moyenne d'âge des garçons est de 23,7 ans, tandis que celle des filles est de 23,9 ans.

Un désir d'indépendance plus tardif chez les garçons...

Si les filles sont en moyenne plus jeunes dans une même filière universitaire, elles le sont également dans l'exercice d'une activité rémunérée durant l'année universitaire. En effet, la moyenne d'âge des filles de L3 des Universités Paris 8 et Paris 10 travaillant pendant leur année d'étude est de 23,1 ans ; cette moyenne étant de 24,6 ans pour les garçons. En revanche, le nombre de garçons et de filles exerçant une activité rémunérée est à peu près proportionnel, puisque 39,4% des filles déclarent travailler pendant leur année, pour 39,2% des garçons (cf. Graphique 1).

Graphique 1 - Répartition par genre des individus exerçant une activité rémunérée



On peut traduire le fait d'avoir une activité rémunérée comme étant un désir d'autonomie et d'indépendance. Effectivement, travailler apporte une aide financière, ce qui permet de faire des économies et ainsi de pouvoir quitter le domicile familial. Par ailleurs, les garçons déclarant vouloir décohabiter par envie d'indépendance ont en moyenne 23,3 ans, par rapport aux filles qui, exprimant ce désir également, ont en moyenne 22,5 ans. Cependant, même si ce désir apparaît de manière plus tardive chez les garçons, ils sont plus nombreux à déclarer vouloir décohabiter par désir d'indépendance : 46,4%, pour 44,7% des filles.

Tableau 2 - Moyenne d'âge des étudiants selon leur mode d'habitat

	Habite dans un logement dépendant	Habite dans un logement indépendant
Féminin	24	24
Masculin	24	26

Champ : Les 1396 étudiants de L3 enquêtés des Universités Paris 8 et Paris 10.

Note de lecture : La moyenne d'âge des étudiants enquêtés masculins des Universités Paris 8 et Paris 10 habitant dans un logement indépendant est de 26ans.

Des regroupements de variables ont été faits ici pour simplifier la lecture; ainsi, la variable « Habite dans un logement dépendant » comprend les variables « chez les parents », « chez un tiers » et « autre » et la variable « habite dans un logement indépendant » comprend les variables « seul », « en couple » et « en colocation ».

De plus, même si la majorité des étudiants n'habitent pas dans un logement indépendant, les filles sont tout de même plus nombreuses que les garçons. En effet, 36,6% des filles déclarent habiter dans un logement indépendant, pour 34,5% des garçons. Cette décohabitation étant d'ailleurs plus précoce chez les filles puisqu'elles ont en moyenne 24 ans, contrairement aux garçons déclarant

habiter dans un logement indépendant, qui ont en moyenne 26 ans (cf. Tableau 2). De plus, selon l'enquête ANIL réalisée en 2006, à l'âge de 22ans, seulement 44% des filles vivaient chez leurs parents, pour 66% des garçons.

Des causes de décohabitation différentes selon le genre...

En ce qui concerne le type de logement, les étudiants ayant quitté le domicile familial sont majoritairement locataire d'un appartement où ils vivent seuls. Les parts de filles et de garçons dans cette situation sont d'ailleurs proportionnelles puisque 33,6% des filles déclarent être locataires, pour 33,7% des garçons. Cependant on peut voir une différence quant au fait d'habiter en colocation ainsi que dans les résidences universitaires. En effet, les garçons vont préférer le choix de la colocation ; ils sont 21% à avoir choisi ce mode d'habitation, alors que les filles sont seulement 16,3% à l'avoir adopté. A l'inverse, les filles sont plus nombreuses à choisir les résidences universitaires : 18% d'entre elles optent pour ce mode d'habitat, pour 12,7% des garçons. Ainsi les filles préfèrent, de façon majoritaire, des logements où elles vivent seules, contrairement aux garçons qui apprécient de vivre à plusieurs.

Cependant, les motifs de décohabitation diffèrent selon le genre. On peut supposer en effet que dans les étudiants ayant un logement individuel, une partie réside en couple. En effet, lorsque nous avons demandé les motifs de décohabitation, 27,5% des filles ont répondu que ce souhait était lié au fait de vouloir habiter en couple, mais seulement 23,9% des garçons ont émis ce même souhait. De plus, selon l'enquête ANIL, les filles se mettent plus jeunes en couple que les garçons, autrement dit, en moyenne, dans un couple, la femme est plus jeune que l'homme ; c'est pour cela que la moyenne d'âge des personnes désirant avoir un logement indépendant dans le but d'habiter en couple est plus basse chez les filles que chez les garçons.

Par ailleurs, les garçons émettent un désir plus fort que les filles de se rapprocher de leurs amis et/ou de leurs loisirs. En effet, même s'ils sont peu nombreux à exprimer ce désir, les garçons ont tout de même une plus grande motivation à décohabiter pour se rapprocher de leurs amis et/ou loisirs puisqu'ils sont 8,1% à exprimer ce souhait, tandis que les filles ne sont, quant à elles, que 4,6% (cf. Tableau 3).

Tableau 3 - Répartition par sexe en fonction du souhait de décohabiter pour se rapprocher de ses amis et loisirs

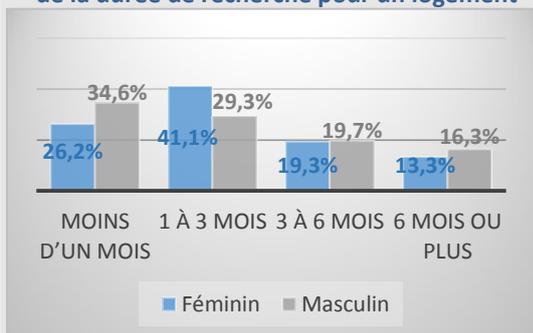
	Ne souhaite pas se rapprocher de leurs amis/loisirs	Souhaite se rapprocher de leurs amis/loisirs
Féminin	95,4%	4,6%
Masculin	91,9%	8,1%

Champ : Les 1396 étudiants de L3 enquêtés des Universités Paris 8 et Paris 10.

Note de lecture : Parmi les garçons interrogés, 91,9% ne souhaitent pas décohabiter pour se rapprocher de leurs amis et/ou loisirs.

Par ailleurs, si les filles sont moins nombreuses à résider dans le logement de leurs parents, comme on l'a vu auparavant, cela peut s'expliquer par les diverses motivations des individus de chaque genre, mais aussi par la différence de persistance dans la recherche de logement. Effectivement, on peut voir un lien de dépendance entre le genre et la durée de recherche d'un logement grâce au test du Khi² (cf. Encadré 1). La durée de recherche de logement, pour les garçons, est de moins d'un mois pour 34,6% d'entre eux. Cela correspond à la majorité de cette catégorie. Les filles, quant à elles, mettent en majorité 1 à 3 mois et sont très peu à faire des recherches sur plus de 6 mois, contrairement aux garçons qui sont assez nombreux à allonger leur recherche (cf. Graphique 2). Seulement cette durée de recherche correspond-elle à la trouvaille d'un logement, ou bien est-ce le résultat d'un abandon ?

Graphique 2 - Répartition par genre en fonction de la durée de recherche pour un logement



Champ : les 1396 étudiants de L3 enquêtés des Universités Paris 8 et Paris 10.

Le test du Khi² est significatif au seuil de $p < 0,022$.

Note de lecture : Parmi les filles interrogées, 41,1% ont passé entre 1 à 3 mois dans leur recherche de logement.

Ainsi, on voit donc bien là que les garçons et les filles d'un âge comparable, ne quittent pas le domicile parental de la même façon.

Différentes raisons contribuent à la sortie plus rapide des jeunes femmes du foyer parental. Il est habituellement convenu de penser que les femmes sont plus rapidement mûres que les garçons et qu'en ce sens elles partiraient « naturellement » plus tôt.

D'autre part, le contrôle exercé par les parents sur les filles est souvent générateur de conflits parents-enfants et peut être l'un des motifs d'avancement du départ du logement parental.

Encadré 1 - Le test du Khi²

Le test du Khi² se fait à partir d'un tableau de contingence, c'est-à-dire à partir d'un tableau croisé qui croise deux variables qualitatives et qui présente des effectifs observés. L'issue de ce test nous indique une probabilité de commettre une erreur. On peut donc accepter ou réfuter une hypothèse de dépendance entre deux phénomènes avec un certain seuil de tolérance.

L'objectif de ce test est d'analyser un lien de dépendance, ou d'indépendance, entre deux variables qualitatives. Il permet de dire si le lien constaté sur un échantillon peut être généralisé à la totalité de la population. Ainsi, le résultat du test du Khi² dans le Graphique 2 nous permet de voir un lien de dépendance entre le genre et la durée de recherche pour un logement. On accepte ici l'hypothèse de dépendance au risque de 2,2%.

En effet, on peut penser que les filles ont davantage à gagner à partir précocement et particulièrement une évidente liberté vis-à-vis d'un contrôle parental qui s'exerce avec plus d'attention que sur les garçons. La crainte de la grossesse accidentelle, des restrictions morales plus fortes de l'activité sexuelle féminine donc des contrôles accrus des sorties, des demandes répétées d'aides domestiques concourent à davantage de pressions sur les filles.

La précocité féminine au départ est continuellement confirmée par les résultats portant sur l'ensemble des 40 dernières années. Ainsi, les écarts entre les genres à la décohabitation varient globalement de 13 points à 16 points dans la période. Ils se sont resserrés depuis 2005 aux alentours de 12 points de pourcentage. Ce rapprochement est davantage dû à la diminution des taux de sortie des filles qui se sont rapprochés de ceux des garçons.

Encadré 2 - L'enquête et ses limites

D'un point de vue général, la première limite, même si une enquête par questionnaire permet de travailler sur un "modèle réduit" de la population ciblée, elle ne peut toutefois fournir qu'une image simplifiée de la réalité.

Une des autres limites rencontrées, a été lors de l'administration du questionnaire. En effet, les acteurs peuvent nous refuser l'accès à l'information. Nous sommes ici totalement dépendantes du bon vouloir des acteurs et de leur motivation à collaborer à cette démarche. De plus, une partie des étudiants suivent les cours à distance et d'autres ne viennent simplement pas en cours, de ce fait, nous manquons ici une catégorie de personnes.

Par ailleurs, lors de la saisie des questionnaires nous avons été confrontées au problème des non-réponses. En effet, plusieurs cas de non-réponses totales, ou partielles, ont pu être observés. De ce fait, dans cette enquête, et compte tenu de la nature des questions posées, la plupart des « non réponses » ne constituant pas une catégorie en soi (comme cela pourrait être le cas, par exemple dans des enquêtes d'opinion), les proportions portent sur le total des réponses renseignées.

De plus, il a été constaté qu'il y avait une mauvaise compréhension du terme « PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIALES », les réponses étant parfois peu claires ou multiples. Ceci peut s'expliquer par le fait que ce soit un terme trop technique ou encore trop abstrait. Et c'est tout particulièrement avec le statut de « cadre » que le problème a été le plus souvent rencontré, certainement en raison des difficultés de définition de la catégorie des cadres (due à la diversité des caractéristiques sociodémographiques possibles).

D'autre part, lors de la saisie des réponses du questionnaire, nous avons pu repérer des incohérences dans le contenu de ces dernières, ce qui peut être le résultat d'un manque de proposition dans les réponses proposées. De ce fait, certaines données se sont avérées être complexes à analyser.

Toujours lors de la saisie, nous avons pu constater que l'étude allait manquer de précision en ce qui concerne les enfants de divorcés. En effet, il n'était pas possible de préciser, lors de la saisie, que l'enfant pouvait avoir deux domiciles fixes.

RÉFÉRENCES

- [1] Laurent TOULEMON et Sophie PENNEC – 2011, « Combien de personnes résident seules en France ? », *Population & Sociétés*, n°484
- [2] ARC – 2009, « Logement étudiant dans l'Agglomération de la Région de Compiègne », p. 4-37 (<http://www.oiselavallee.eu/wordpress/wp-content/uploads/2010/01/2009-07-enqu%C3%AAte-logt-%C3%A9tudiant-ARC.pdf>)
- [3] Béatrice THIPHAINÉ – 2002, « Etudes supérieures et départ du domicile parental », OVE, p. 1-9 (http://www.ove-national.education.fr/media/files/ove-infos/oi3_oi3.pdf)
- [4] Bernard VORMS – 2011, « Le logement des jeunes », ANIL, p. 3-7 (http://www.anil.org/fileadmin/ANIL/Etudes/2011/Logement_des_jeunes.pdf)
- [5] Bozon M. et Villeneuve-Gokalp C., « Configurations familiales et bien-être des enfants. Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, vol. 49, n° 6, 1994, p. 1527 à 1555
- [6] Michel QUERE, Jean-Michel BLANQUER, Patrick HETZEL – 2012, « Filles et Garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur » (http://media.education.gouv.fr/file/2012/66/0/DEPP-filles-garcons-2012_209660.pdf)
- [7] Nadia AMROUS, Louis GRUEL, Ronan VOURC'H – 2005, « Les conditions de vie des étudiants de trois universités franciliennes : Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée et Paris 13 », OVE, p. 13-55 (http://www.ove-national.education.fr/medias/files/publications/conditions_de_vie_idf.pdf)
- [8] Jean-Louis PAN KE SHON – 2010, « La décohabitation n'a pas été un long fleuve tranquille. Examen de 1968 à 2008 en France. », INED, p. 1-12 (http://jlpks.free.fr/x_site2/d_articles_finalises/La_decohabitation_Aidelf.pdf)

RÉSUMÉ

Ce document présente le rapport final de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1396 étudiants recrutés dans les universités de Paris 8 et Paris 10 (dont 856 à Paris 8 et 540 à Paris 10).

Ainsi nous avons été amenées à exploiter les résultats de cette enquête portant sur les conditions de logement des étudiants, leur niveau de satisfaction et les difficultés rencontrées pour trouver un logement, afin de faire ressortir les différences de logement par rapport au genre.

